

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille vingt et un, mercredi vingt deux décembre, à dix huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Vatteville-la-Rue, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Jacques Charron, Maire,

M. Sylvain Somon 1^{er} Adjoint, Mme Jeannine Danger 2^{ème} Adjointe, M. Vincent Leclère 3^{ème} Adjoint,
Mme Michèle Desrues 4^{ème} Adjointe,

M. Philippe Leprince, Mme Mireille Agnès, Mme Séverine Guillot, Mme Amandine Dionnet, M. Simon Glatigny, M. Loïc Langrume,

Etaient absents excusés : M. Christian Darricarère, Mme Véronique Bocca, Mme Mathilde Lenormand,

Etaie absent non excusé : M. Jérémie Déal,

Secrétaire de séance : Mme Michèle Desrues

Date de convocation : 22 novembre 2021

2021/44 – TARIFS SALLES COMMUNALES

Suite au débat engagé lors de la précédente réunion de conseil sur les tarifs des salles communales, Le Maire avait proposé que le sujet soit étudié par la commission « vie associative, animations et cérémonies » sous la responsabilité de Mme Jeannine Danger, 2^{ème} Adjointe.

Après avoir pris connaissance et débattu sur les propositions des membres de la commission,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

valide les nouvelles formules de réservation des salles communales et les tarifs s'y appliquant, à compter du 1^{er} janvier 2022, conformément au tableau ci-dessous et inscrit les recettes au compte 752, chapitre 75, du budget communal.

SALLE DES FETES - LOCATION -	TARIFS WEEK-END	TARIFS 1 JOUR EN SEMAINE
LOCATION SALLE (EDF, EAU, GAZ inclus)	310 €	155 €
LOCATION VAISSELLE (PAR LE NOMBRE D'INVITÉS)	1,50 €	1,50 €
LOCATION LAVE-VAISSELLE	80 €	40 €
CHAUFFAGE	70 €	35 €
CAUTION MENAGE	230 €	230 €

LOCATION SUR 1 WEEK-END DE 3 JOURS (MAJORATION LOCATION POUR LA 3ème JOURNEE)	100 €
LOCATION SUR 1 WEEK-END DE 3 JOURS (MAJORATION CHAUFFAGE POUR LA 3ème JOURNEE)	35 €

REUNION FAMILIALE APRES INHUMATION (TOUT INCLUS)	115 €
---	-------

SALLE POLYVALENTE - LOCATION -	TARIFS
1 JOUR (VAISSELLE, EAU, ELECTRICITE, CHAUFFAGE inclus)	190 €
2 JOURS (VAISSELLE, EAU, ELECTRICITE, CHAUFFAGE inclus)	260 €
3 JOURS (VAISSELLE, EAU, ELECTRICITE, CHAUFFAGE inclus)	300 €
LAVE-VAISSELLE (PAR JOUR)	30 €
REUNION FAMILIALE APRES INHUMATION (TOUT INCLUS)	82 €
CAUTION MENAGE	180 €

ASSOCIATIONS VATTEVILLAISES à partir de la 3ème location	TARIFS
AVEC BANQUET	90 €
SANS BANQUET	gratuit

DEDIT EN CAS D'ANNULATION	TARIFS
PAR JOUR (2 MOIS AVANT LA DATE)	70 €
PAR JOUR (15 JOURS AVANT LA DATE)	120 €

PIECE MANQUANTE OU CASSEE	FACTUREE AU PRIX REEL
---------------------------	-----------------------

2021/45 – CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT – TABLEAU DES EMPLOIS

Le Maire rappelle à ses collègues le départ à la retraite d'un agent employé sur le grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2022 et la volonté de diminuer la masse salariale tout en respectant la continuité du service.

Le Maire propose donc de soumettre au comité technique du Centre de Gestion la suppression du poste vacant d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet et de créer un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (12/35^{ème}) pour assurer la surveillance accueil périscolaire, aide en classe, service et surveillance restaurant scolaire.

Après avoir débattu, le Conseil Municipal donne un avis favorable et acte la délibération suivante :

M. Jacques CHARRON, Maire de Vatteville-la-Rue rappelle aux membres du Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

M. Jacques CHARRON, Maire expose qu'il est nécessaire, en raison de la réorganisation des emplois du temps du personnel suite au départ à la retraite d'un agent titulaire à temps plein, de créer un emploi permanent d'Adjoint d'Animation relevant de la catégorie C à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 12/35^{ème}, en raison des missions suivantes :

- Surveillance accueil périscolaire, aide en classe, service et surveillance restaurant scolaire

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent sur le grade d'Adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet à raison de 12/35^{ème}, à compter du 1^{er} janvier 2022, pour effectuer les missions de la surveillance accueil périscolaire, aide en classe, service et surveillance restaurant scolaire
- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée annexé à cette délibération
- Inscrit les crédits nécessaires au compte 6411, chapitre 012 article 64111 du budget communal

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Vœux de la municipalité : Dans le cadre des mesures destinées à ralentir la propagation du COVID19, le Conseil Municipal valide la proposition du Maire d'annuler la cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants.

La séance est levée à 19 h 25 minutes

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

DANGER Jeannine

LECLERE Vincent

DESRUES Michèle

AGNES Mireille

LEPRINCE Philippe

BOCCA Véronique

GLATIGNY Simon

GUILLOT Séverine

DARRICARERE Christian

DIONNET Amandine

DEAL Jérémie

LENORMAND Mathilde

LANGRUME Loïc